

## Visite de la CCI aux "Ducs de Gascogne"

Rémi Branet a rendu visite à Cyril et Marie Jolivet



Visite de la CCI aux "Ducs de Gascogne"

Ce 17 janvier, dans le cadre de visites d'entreprises gimontoises, le président de la CCI, Rémi Branet, assisté du directeur général, Laure Lacourt, s'est rendu aux "Ducs de Gascogne" pour une visite aux nouveaux responsables de l'entreprise, les époux Jolivet, en présence des médias qui avaient été invités.

Cyril et Marie Jolivet, anciens responsables de la société Minercave, ont racheté, le 19 janvier 2017, les "Ducs de Gascogne" à Pierre Dubarry. Cette entreprise, qui avait été créée en 1953 par Gabriel Dubarry, était dirigée par Pierre et ses filles Anne et Laurence, avec une participation de 30 % de Cointreau.

Cyril et Marie Jolivet ont racheté les 100% de l'institution. Il y a 77 salariés toute l'année et 152 durant les 4 derniers mois. A 88 %, c'est de l'emploi local, et les 12 % restants ce sont des spécialistes commerciaux. L'entreprise, avant ce rachat, était en difficulté malgré 150 boutiques dans le pays, vu l'essor de la grande distribution.

Il n'y a eu aucun licenciement et pas de plan social, lors du rachat, en basant tout sur la restructuration. Pour la période de Noël c'est 80% du chiffre d'affaires sur novembre et décembre. Pour l'année 2017 le chiffre d'affaires est passé de 9.9 millions d'euros à 11.5 et l'objectif est de parvenir à 15 millions d'euros dans les prochaines années.

Il y a des efforts pour retravailler la visite clientèle, l'innovation de produits (100% fabriqués à Gimont), la redynamisation de la clientèle, la création de nouveautés et notamment du certifié bio. Sinon le foie gras est le même qu'en 1953 (IGP Gascogne, IGP Sud-Ouest).

Il y a 270 distributeurs mais il n'y a plus que 12 boutiques en France, avec 2 nouvelles marques "bio", des recettes travaillées et faites en interne.

L'entreprise a obtenu le grand prix de l'innovation Intermarché et la réussite vient des "Bons et Bios" et des "Bios du Bocal". Un concours est prévu le 1er février 2018, entre 10 concurrents, avec comme prix, le reversement de la marge par Intermarché.

Un contact a été pris avec la CCI pour l'export qui est microscopique (marque bio sur la Suède).

Au niveau des bâtiments, c'est 12000 m2 donc surdimensionné (ancien marché gascon dans les années 1980) mais très inadapté. Le plus de l'entreprise ce sont les colis préparés et ceci occupe déjà 4000 m2 dans les locaux.

Actuellement tous les chiffres au 1/1/2018 ne sont pas encore connus, permettant aux jeunes exploitants de dire s'ils sont ou non satisfaits. Il y a un grand développement des boutiques, un peu l'export et surtout les coffrets cadeaux pour les mairies et comités d'entreprises et une belle fin d'année avec les colis gastronomiques par internet (notamment avec amazon).

Au niveau embauche au 15 janvier 2018, il y a déjà trois personnes de plus en continu et 5 personnes en temporaire, avec l'espoir de continuer ce dynamisme. Un commercial est recherché mais c'est dur dans le Gers de trouver des profils intéressants. (Rémi Branet, le président de la CCI a alors fait remarquer que dans tous les domaines, c'est dur de trouver des salariés dans le Gers).

Cyril Jolivet a souligné que, ce qui est difficile, c'est qu'ils sont fabricants par rapport à d'autres qui ne sont que distributeurs. Il a ajouté que les "Ducs de Gascogne" sont une véritable entreprise du terroir, mais qu'ils ont besoin de passer au 21ème siècle (chantier de l'informatique et le retour de la rentabilité).

Le projet par rapport à la CCI, c'est le futur souhait d'un déménagement, avec un besoin de 3 hectares. Le président a promis en conclusion de revenir vers le couple Jolivet.



les vitrines des "Ducs de Gascogne"



les "Bios"



Cyril et Marie Jolivet



le couple Jolivet devant les vitrines